

Juste Terre!

mensuel n° 210 | mai 2024



© F. Pauwels/Collectif Huma

Édito

Jean-François Lauwens
chargé de communication



Quand les citoyen·nes s'engagent avec les associations contre la pauvreté

Voici quelques semaines, vous avez été des milliers à être interpellés par le courrier que vous avez reçu de notre part (et de nombreuses autres associations). Depuis le 1er janvier, le SPF Finances vous oblige à nous communiquer votre numéro d'identification de registre national pour pouvoir émettre l'attestation qui vous permettra de bénéficier de la déductibilité fiscale.

Au-delà de la question de la vie privée des donateurs et donatrices et du surcroît de travail des associations, cette mesure interroge. Vous bénéficiez de cette mesure, parce que vos dons et le travail des associations telles que la nôtre remplissent... le travail que les autorités publiques ne font plus sur les plans de la santé, de l'éducation, de

l'aide sociale, de la coopération au développement, de la culture et bien d'autres. Cette ristourne est donc un juste retour sur les économies réalisées par les pouvoirs publics.

Le secteur associatif le sait : toutes ces missions de service public ne pourraient tout simplement plus être assurées sans la solidarité des citoyens et citoyennes ni le travail des associations de terrain, comme celles que vous découvrirez dans ces pages. En ce sens, la déduction fiscale devrait être augmentée, votre générosité plus respectée et notre travail allégé et, à la veille des élections, nos futurs élus devraient avoir un vrai projet politique de réduction des inégalités et de la pauvreté.

Merci à vous.



150 ans au service des Lessinois et des Lessinoises les plus précaires

⊕ *Un dossier de Jean-François Lauwens, chargé de communication*

La conférence Saint-Vincent-de-Paul de Lessines fêtera bientôt ses 150 ans. Mais le combat de ses créateurs reste d'une brûlante actualité. Dans la ville natale de Magritte, 600 personnes bénéficient de cette aide alimentaire, aussi porteuse de lien social.

Discrètement, l'association Vincent-de-Paul Belgium est aujourd'hui l'acteur associatif qui, devant des institutions comme les Restos du cœur ou la Croix-Rouge, distribue le plus de colis alimentaires dans notre pays. Forte de 285 antennes en Belgique, elle assume la filiation de son inspirateur, saint Vincent de Paul (1617), et de son fondateur, Frédéric Ozanam (1833, à Paris).

À Lessines, 2025 sera l'année du 150^e anniversaire de la Saint-Vincent-de-Paul (SVDP). Et, fort malheureusement, son succès ne se dément pas. La distribution de colis alimentaires, constitués évidemment par la banque alimentaire et les invendus de quelques supermarchés (seuls, les œufs fermiers sont achetés), concerne 270 familles, soit environ 600 personnes. Particularité : si, chaque vendredi, une distribution de colis est organisée au fond de la petite impasse du centre-ville où la SVDP est installée, elle alterne

entre « petites familles » et « grandes familles ».

La SVDP lessinoise dispose aussi de trois logements d'urgence et, désormais, d'ateliers soutenus par Action Vivre Ensemble. Nathalie Bayet et Noémie Vandebosche en ont eu l'idée en 2020 mais le covid l'a reporté. « *Notre idée, racontent-elles, c'était de créer du lien social en offrant toute une série de choses, tant aux adultes qu'aux enfants. Nous avons besoin des colis, bien sûr, mais pour nous, le lien social qui se crée ici est aussi important. C'est pourquoi nous avons eu l'idée de ces ateliers ludiques et éducatifs en 2020 mais, à l'époque, le covid a retardé les choses. Il y a beaucoup de gens seuls ou avec des enfants et qui n'ont pas les moyens de sortir. Or, c'est une façon d'apprendre à se connaître. Nous voulons que cela soit à la fois ludique et éducatif : on propose des jeux, des formations à l'utilisation des plantes à des fins médicales, aux économies d'énergie...* »

Ici, comme ailleurs, les



Pour les bénéficiaires de la Saint-Vincent-de-Paul, le besoin matériel est réel mais l'apport social dépasse largement cette dimension.





© F. Pauwels/Collectif Huma



© F. Pauwels/Collectif Huma



© F. Pauwels/Collectif Huma



© F. Pauwels/Collectif Huma

bénéficiaires sont les premiers bénévoles. Aujourd'hui puéricultrice, Noémie est la mascotte de l'association : « Je viens à la Saint-Vincent-de-Paul depuis que j'ai 11 ans et j'en ai 24 ! J'ai toujours été la plus jeune bénévole. Je vis avec ma maman et ma sœur qui ne touchent rien, c'est donc indispensable comme aide. Je suis puéricultrice mais je ne touche que 450 euros par mois parce que je suis en formation. Je ne parviens pas à trouver de l'emploi à cause des déplacements : il y a des places à Bruxelles mais ma voiture est trop vieille pour pouvoir entrer dans la ville et les premiers trains à quitter Lessines sont trop tard vu que les crèches ouvrent à 6 heures ! » Son aînée, Nathalie, est bénévole depuis 16 ans. « À l'époque, c'est ma maman qui y était venue après un accident de vie, voici 23 ans. J'ai subi un grave accident de la route et je n'ai plus depuis été en mesure de travailler. »

Viviane Moukam, aussi, a trouvé une deuxième famille à l'ombre de l'hôpital Notre-Dame à la Rose : « Comme maman solo, je n'avais plus les moyens de vivre avec mes trois garçons à Bruxelles. Je souhaitais aussi qu'ils puissent grandir au calme. Je suis bénévole et je suis une formation pour devenir cheffe en cuisine de collectivité. Comme je ne connaissais personne en Belgique, cet endroit est parfait pour le lien social. Sans les colis, je ne pourrais pas finir le mois : trois grands garçons, cela coûte en nourriture, en vêtements, en sport. Quoi qu'il arrive, je viens ici, même si c'est pour faire du nettoyage ou amener mes enfants aux ateliers. »



3
© F. Pauwels/Collectif Huma



© F. Pauwels/Collectif Huma



© F. Pauwels/Collectif Huma



© F. Pauwels/Collectif Huma



À Tournai, une Étape toujours plus conviviale

Comme non loin de là à Lessines, L'Étape, à Tournai, améliore encore son dispositif efficace (colis alimentaires, maison d'accueil, accompagnement) en insistant sur l'importance du lien social pour des personnes qui souffrent de l'isolement plus encore que de la précarité.

Depuis bientôt 50 ans (en 2026), L'Étape est un acteur majeur du travail social à Tournai. « Nous sommes spécialisés dans l'aide au logement : nous avons 24 lits en maison d'accueil - femmes,

hommes, enfants - occupés par 90 personnes sur une année, nous gérons 6 logements comme APL (association de promotion du logement) et nous accompagnons 140 ménages en post-hébergement

passés par notre maison d'accueil ou d'autres dans la région. Dans ces ménages, la part de mamans solos est sans cesse croissante », détaille Quentin Ervyn, directeur de L'Étape.

Une des autres spécialités de l'association, c'est la cogestion budgétaire destinée à aider les personnes hébergées et en post-hébergement dans les domaines de la récupération des droits et des ressources. Il y a aussi L'Étap'atelier qui permet aux personnes hébergées de trouver une structure dans le travail au sein d'un atelier de menuiserie. Celui-ci a été mis à contribution pour le projet soutenu, sur une base triennale, par Action Vivre Ensemble.

« L'accompagnement que nous menons nous a permis de voir l'isolement grandissant des gens et qu'il était important de créer un réseau professionnel certes autour de ces gens mais aussi un réseau personnel et social. C'est pourquoi nous avons entrepris d'installer des locaux communautaires au rez-de-chaussée d'un bâtiment dont nous avons fait l'acquisition pour du logement de familles. C'est un lieu communautaire destiné à des activités sociales : après-midi jeux, réveillon de Noël, repas... Nous avons aussi installé une cuisine entièrement construite en bois de réemploi par les usagers participant à l'atelier menuiserie. »



Kevin et Dorian, accompagnés par le service logement, sont également membres de l'atelier menuiserie qui a réalisé la cuisine communautaire.

Se relever et marcher grâce au lien social à la maison Lazare

À Bruxelles, Lazare propose des colocations d'un genre nouveau, composées pour moitié de jeunes personnes actives et pour moitié de personnes sans chez-soi. Grâce à ce lien social retissé, c'est une véritable réussite en termes de réinsertion.

Lazare - comme les deux Lazare de la Bible, le ressuscité et celui de la parabole de l'homme riche - a été créée il y a 15 ans par deux jeunes chrétiens parisiens actifs auprès de personnes sans abri. « Ils ont en l'intuition, qui est au cœur du projet, que les personnes en précarité ont certes besoin d'un toit mais qu'elles ont d'abord besoin de lien social : leur projet était tout simplement de vivre avec les pauvres et d'avoir un impact sur cette situation sans compétence ni action. Sans appeler les services, par exemple. C'est un autre chemin, plus personnel, mené avec le cœur », dit Alexandre Léger, coordinateur de Lazare Belgique. En 2017, des Belges ont donc lancé à leur tour la même expérience à Bruxelles.

La « maison Lazare », ce sont 3 colocations (deux pour hommes, une pour femmes) pour 31 personnes à Etterbeek. « Disons que ce sont des colocations classiques avec des colocataires insolites ! Les colocations sont composées à parité entre des jeunes actifs (y compris étudiant-es) en quête de sens



Les jeunes actifs qui s'engagent en coloc ressentent qu'on s'enrichit au contact des autres qui sont différents.

et des personnes en situation de précarité et de sans-chez-soirisme (sans-abrisme, mal logement...) renseignées par des structures de terrain qui leur ont présenté le projet. Deux familles engagées coordonnent les colocs. Tout est

basé évidemment sur le volontariat. Ce n'est pas une maison d'accueil, personne n'y est placé ni même accueilli. Tout le monde est volontaire pour rejoindre le projet, en phase avec les valeurs de l'association et avec les obligations d'une colocation.



Tout le monde signe la même convention et paie le même loyer, imbattable sur le marché locatif social : 480 euros, que les personnes en précarité paient avec leur revenu d'intégration. Ce qui permet aux personnes défavorisées de constituer une garantie locative pour la sortie vers un logement. »

Avec le soutien d'Action Vivre Ensemble en 2023, une assistante sociale a effectivement pu réaliser un travail remarquable avec les locataires sur le plan de la recherche de logement et d'emploi. Jugez plutôt : « 82% de retour vers un logement pérenne privé (les logements sociaux sont quasiment inaccessibles à court terme) et 60% de retour à l'activité (y compris du bénévolat). Les maisons d'accueil traditionnelles sont autour de chiffres deux fois moins élevés. C'est sans doute lié à la singularité du projet. » Alexandre Léger préfère parler de « compagnonnage » que



© Marie de Vivries - Lazare Belgique

d'« assistanat » : « Nous sommes dans l'autonomisation et la responsabilisation. Lazare ne peut être un tout pour nos locataires : les actifs et actives peuvent rester

deux ans et les personnes en précarité sont suivies (endettement, santé...) en externe et doivent s'engager, en partant, à poursuivre cet accompagnement. »

Mais revenons au lien social : « C'est une histoire de transformation pour tout le monde. Les personnes en précarité retrouvent une existence aux yeux des autres et, donc, une dignité. C'est la première fois depuis longtemps qu'elles rencontrent des gens qui leur parlent sans être payés pour le faire ! Ce redressement bouleversant se voit même physiquement. Pour les jeunes, le déclic, c'est le changement du regard. C'est réaliser que nous sommes toutes et tous un peu vulnérables et en précarité de quelque chose. Voir la vulnérabilité comme une richesse donne une espérance folle. »



© Marie de Vivries - Lazare Belgique

Les colocations de Lazare font naître de véritables histoires d'amitié intergénérationnelles.



Nos cinq revendications pour une législature plus juste et solidaire au niveau mondial

⊕ *Jean-François Lauwens, chargé de communication*

Dans quelques jours, les Belges vont voter pour les élections fédérales, régionales et européennes. Le fédéral est évidemment le lieu où se joue essentiellement la politique en matière de relations internationales et de coopération même si certaines décisions nécessitent l'accord de tous les Parlements. Voici les revendications de nos partenaires du Sud que nous portons en Belgique.

1

Mettre fin au projet d'accord UE-Mercosur

C'est quoi ? L'UE veut encore toujours signer un accord de libre-échange avec le Mercosur (Brésil, Argentine, Uruguay, Paraguay), ce qui menace les petits paysans et paysannes là-bas et nos producteurs et productrices à nous en autorisant l'importation en Europe de produits (soja, viande...) sous OGM ou pesticides et moins chers. À la suite de la crise agricole de ce début d'année, la France a affirmé ne pas vouloir de cet accord.

Que demandons-nous à la Belgique ? De s'opposer à la signature et à la ratification de l'accord avec le Mercosur, de refuser tout nouvel accord de libre-échange qui inclurait l'agriculture et l'alimentation, de soutenir une réforme profonde des règles du commerce agricole et alimentaire.

2

Sortir du Traité sur la Charte de l'énergie (TCE)

C'est quoi ? Le Traité sur la Charte de l'énergie est nettement favorable aux multinationales et au maintien des énergies fossiles. Si un pays signataire renonce à un investissement qu'il considère comme néfaste à sa politique environnementale ou climatique, la société peut obtenir des dédommagements gargantuesques. La Belgique, qui refuse pourtant de sortir du TCE, vient de se voir condamner à 41 millions d'euros de dommages par une société de Dubaï à qui le port d'Anvers a refusé une extension. Selon le GIEC, le TCE est un obstacle aux politiques environnementales des États, il représente donc une menace à la fois pour le climat, pour la justice sociale, mais aussi pour la démocratie, puisque les entreprises et investisseurs peuvent remettre

en cause les décisions prises par les pouvoirs publics. Dix pays européens ont annoncé officiellement leur sortie. L'UE devrait faire de même puisque Parlement et Commission sont sur cette ligne.

Que demandons-nous à la Belgique ?

De sortir dans les plus brefs délais du TCE, à l'instar de tous les pays voisins, de plaider pour la conclusion d'un accord entre les États membres de l'UE pour supprimer la clause qui prévoit que les investissements réalisés dans un pays avant son retrait continuent d'être protégés par le traité pendant vingt ans après sa sortie.


3

Adopter une loi pour inciter les créanciers privés à participer aux allègements des dettes du Sud global

C'est quoi ? La dette souveraine, notamment des États du Sud, est de moins en moins détenue par des États comme le nôtre, mais de plus en plus par des créanciers privés (banques, fonds d'investissement). Or, ces créanciers privés refusent de participer aux initiatives prises par l'Occident en faveur d'un

allègement de la dette du Sud. Faisant cela, ils « détournent » les montants concédés par les pays du Nord vers leur remboursement à eux et empêchent les pays endettés de mener des politiques en faveur de leur propre population. Entraide et Fraternité a participé à la rédaction d'un projet de loi en ce sens, qui est encore en discussion à la Chambre. Il s'inspire de la loi belge (également pionnière en Europe) sur les « fonds vautours » (fonds spéculatifs qui achètent de la dette).

Que demandons-nous à la Belgique ? D'adopter une législation pour inciter les autres créanciers non coopératifs à participer aux allègements des dettes insoutenables des pays du Sud global, d'inciter les autres États membres de l'Union européenne (UE) et de l'OCDE, mais aussi l'UE en tant qu'organisation régionale à adopter des législations équivalentes à la loi belge du 12 juillet 2015 relative à la lutte contre les activités des « fonds vautours ».

 annulerladette.be/#agir

4
Faire soutenir la petite agriculture par la banque belge de développement (BIO) au lieu de financer des multinationales de l'agrobusiness

C'est quoi ? L'État belge possède son propre outil d'investissement dans les pays du Sud : la banque BIO. Entraide et Fraternité l'a révélé (et plainte a été déposée en Italie devant l'OCDE) : à

Madagascar, BIO finance une multinationale italienne (Tozzi Green) qui pratique de l'agriculture intensive sur des terres prises aux communautés locales. Un cas flagrant d'accaparement de terres avec l'argent public, condamné par le gouvernement belge à notre demande.

Que demandons-nous à la Belgique ? D'arrêter immédiatement le financement par BIO d'entreprises agro-industrielles (comme Tozzi Green) impliquant l'acquisition de terres à grande échelle, d'orienter l'argent public de la Coopération au développement vers le financement de projets agroécologiques (petite agriculture paysanne, familiale et écologique).

5
Défendre les militant-es des droits humains et environnementaux

C'est quoi ? Récemment, une loi a voulu restreindre certains droits fondamentaux comme les manifs.

Que demandons-nous à la Belgique ? De défendre les défenseurs et défenseuses des droits humains, sociaux et environnementaux partout, ici et dans le monde.

Que demandons-nous à la Belgique ? D'abandonner tout projet de loi visant à réduire le droit de manifester, de défendre les défenseurs et défenseuses des droits humains et environnementaux, les syndicalistes et les mouvements sociaux dans ses contacts diplomatiques avec les gouvernements du monde entier.



ENTRAIDE &
FRATERNITE
ACTION
VIVRE ENSEMBLE

Juste Terre! mensuel
de l'ASBL Entraide et Fraternité et
de l'ASBL Action Vivre Ensemble
(ne paraît pas en juillet et en août)

Siège

rue du Gouvernement Provisoire, 32
1000 Bruxelles | T 02 227 66 80
info@entraide.be
info@vivre-ensemble.be
www.entraide.be
www.vivre-ensemble.be

Suivez-nous



Dans un souci d'équité, le magazine s'efforce de privilégier l'écriture inclusive.

Conception - coordination

C. Houssiau, J.-F. Lauwens,
V. Martin, Q. Minsier

Éditrice responsable

A. Fischer

Studio et imprimerie

Snel à Vottem, Belgique



Crédits photos

Entraide et Fraternité
Action Vivre Ensemble
(sauf mention contraire)

Ce papier est issu de forêts gérées durablement.



Avec le soutien de



Les deux ASBL sont habilitées à recevoir des legs par testament.